

ASSEMBLÉE NATIONALE

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 23757

présenté par

Mme Jacqueline Dubois, M. Lavergne, Mme Granjus, M. Boudié, Mme Le Peih, Mme Khattabi,
M. Lauzzana, M. Damaisin, M. Giraud, M. Pellois, Mme Vanceunebrock, Mme Bannier,
Mme Bureau-Bonnard, M. Cubertafon, M. Thiébaud et Mme Errante

ARTICLE 41

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.